



LA DÉTRESSE DEVIENT LA NORME !

Chaque jour qui passe, l'absence criante d'agents se fait sentir dans notre établissement. **Cette pénurie, autrefois exceptionnelle, est devenue une réalité ALARMANTE et INACCEPTABLE !**

Aucun poste n'y échappe, et le Centre de Détention (CD) subit cette crise au même titre que les Maisons d'Arrêt Homme (MAH). Nos agents sont quotidiennement confrontés à des défis permanents : **bagarres, saisies lors de fouilles, et la gestion de détenus au profil inapproprié pour un CD, sont désormais devenus le lot quotidien des surveillants.**

Le 11 janvier 2024, nos agents ont été confrontés à une situation très grave au sein du centre de détention. Un détenu a perdu son sang-froid et adopté un comportement **INACCEPTABLE** et **DANGEREUX** après s'être vu refuser l'accès à la chaîne hi-fi d'un autre détenu.

Les agents ont agi rapidement en enfermant le détenu, ce qui a évité une escalade de violence. Cependant, la tension a atteint son maximum lorsque le même détenu, poussé par la frustration, a détruit sa cellule et **PRÉPARÉ DE L'HUILE BOUILLANTE POUR ATTAQUER PHYSIQUEMENT NOS AGENTS !!!**

Grâce à l'observation très attentive du surveillant affecté au poste d'information et de contrôle (PIC), le 1er Surveillant (Brigadier Chef) a été alerté à temps et a pris la décision de couper l'électricité de la cellule pour garantir la sécurité lors de l'intervention.



**GRÂCE À LEUR
PROFESSIONNALISME
NOS AGENTS
ONT ÉVITÉ
UNE TRAGÉDIE !!!**

À cause de cette violence constante, associée à des détenus aux profils incompatibles, le 1er Surveillant (Brigadier Chef) a décidé de placer le détenu en cellule de confinement pour éviter d'engorger davantage un quartier disciplinaire (QD) déjà saturé.

Lors de son enquête, le 1er Surveillant (Brigadier Chef) a découvert que le détenu avait proféré des menaces de suicide après un incident survenu lors du parloir famille. Cette découverte a confirmé la justesse de sa décision de le placer en confinement, étant donné que cette situation le rendait automatiquement inapte à être placé en cellule disciplinaire.

Le 12 janvier 2024, la spirale de violence s'est intensifiée. Le détenu, persistant dans son hostilité, a nécessité un placement en Cellule de Protection d'Urgence (CPROU) pour garantir la sécurité de tous, dont la sienne.

FO Justice FÉLICITE l'expertise et la réactivité de nos agents face à ces circonstances difficiles.

FO Justice DEMANDE de récompenser l'agent réactif qui a permis d'éviter un drame.

FO Justice DÉNONCE la transformation du CD en dépotoir pour désengorger les MAH, surpeuplées par un grand nombre de détenus qui devraient être pris en charge dans des instituts psychiatriques, voire par l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagées (UHSA), sous-exploitées. **Cette situation met en péril la sécurité des agents, des civils et des détenus.**

FO Justice EXIGE que ce détenu soit transféré sur l'Unité pour Détenus Violents (UDV) et, suite à cela, transféré vers un autre établissement pour ses actes, qui auraient pu avoir des conséquences désastreuses.

SLP **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet
Le 14 janvier 2024

